



DES MISSIONS DE QUALITÉ DANS LE RESPECT DES NORMES

La maintenance, la modernisation partielle ou complète implique un travail correct par le prestataire au titre de son contrat.

Les différentes prestations doivent être faites «**dans les règles de l'art**».

Réalisation d'un examen minutieux de l'installation concernée.

A la suite de celui-ci, un compte-rendu rigoureux est transmis au client.

Accompagnement du client pour mettre en demeure le prestataire afin de réaliser un travail soigné dans un délai établi.

A la fin de ce délai, une deuxième visite et un procès-verbal de levée de réserves est transmis au client.

Cette seconde visite est faite en présence du prestataire détenteur du contrat.

MON CHAMP D'ACTION EST :

- Ascenseur : électrique, hydraulique
- Escalier mécanique
- Tour IGH (immeuble de grande hauteur),
- Monte voiture,
- Monte charge,
- Porte : accès divers,
- Barrière : accès divers.



EC. EXPERTISE & CONSEILS joue le rôle de gestionnaire technique entre les clients et les ascensoristes pour vérifier que la maintenance effectuée par le prestataire est satisfaisante.

Assistance complète à la maintenance :

Un audit complet est réalisé sur les appareils concernés, finalisé par un rapport permettant de juger la qualité de la maintenance du prestataire (entretien préventif et général).

Les observations notifiées sont à la charge du prestataire de façon à améliorer le fonctionnement des appareils et le confort des usagers.

Mission de conseils :

Un rapport est édité sur les travaux à réaliser : obligatoire ou d'amélioration.

Mission ponctuelle :

Intervention à la suite d'un appel client pour dysfonctionnement ou autre motif sur le parc d'ascenseurs.

Analyse des pannes pour établir un plan d'entretien correctif correspondant aux réelles nécessités.

Mission périodique :

Intervention régulière annuelle sur le parc d'ascenseurs, suivi de l'appareil et contrôle des réserves à lever,

Suivi des devis (validation).

Mission d'état des lieux :

Présence et constat suite à dysfonctionnement de l'appareil et rédaction des courriers d'accompagnement.

Présence et assistance en cas de changement de prestataire.

Rendez-vous pris entre le client et les deux prestataires de façon à transmettre au prestataire entrant les documents techniques, les clefs d'accès, les outils pour paramétrer la manoeuvre...

Mission de réception sur appareil :

Appareil neuf,

Appareil modernisé.

Mission de réception de travaux :

Assistance du client lors de l'élaboration du procès-verbal de réception (travaux suite à devis).

Assistance du client lors de l'élaboration du procès-verbal de réception de modernisation complète.

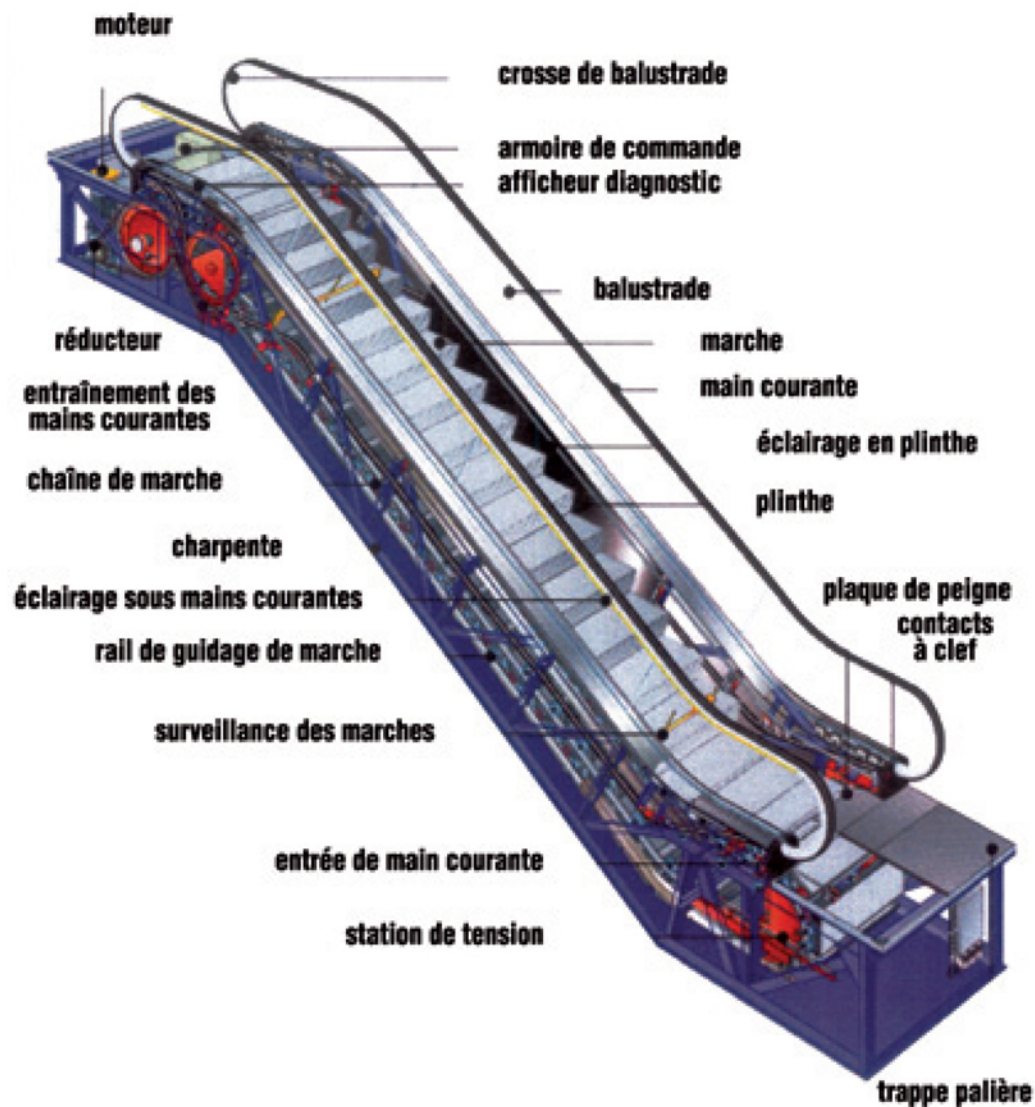
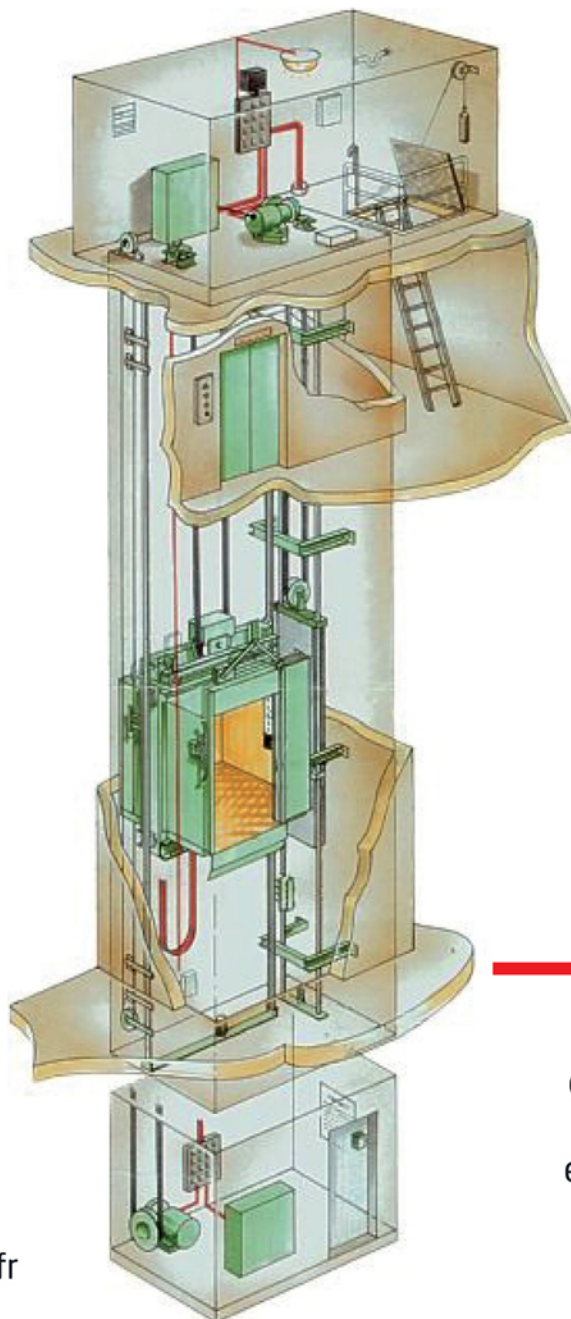
Assistance du client lors de l'élaboration du procès-verbal de réception de modernisation partielle.

Contrôle des levées de réserves (si besoin mise en place de pénalités).



Les 17 mesures de sécurité

- 1 Précision d'arrêt de la cabine
- 2 Protection du travail en gaine
- 3 Verrouillage des portes palières (serrures)
- 4 Dispositif de déverrouillage de secours
- 5 Protection contre les chocs de portes
- 6 Gaine grillagée
- 7 Liaison phonique et éclairage de secours
- 8 Accès au local de machines et local de poulies
- 9 Protection des points rentrants sur poulies
- 10 Parachute / Limiteur de vitesse
- 11 Survitesse en montée
- 12 Garde-pied de cabine
- 13 Oculus
- 14 Éclairage du local de machines et de poulies
- 15 Protection contre les chocs électriques
- 16 Verrouillage des portes d'accès à la cuvette, de visite, de secours
- 17 Protection contre la chute libre, la dérive et la survitesse des ascenseurs hydrauliques



Etienne CHENU

☎ 06.10.81.38.28

e.chenu@expertise-conseils.fr

Ayant plus de 29 années d'expérience à mon actif dans le domaine du transport des usagers et des marchandises, chez des prestataires puis dans un cabinet de conseils et d'expertise, n'hésitez pas à me contacter pour vous conseiller sur votre appareil ou l'ensemble de votre parc, de façon à améliorer le confort des utilisateurs au quotidien.